

**Formations 100% financées par
l'Etat en cas de chômage partiel :
le point sur le dispositif**

Fonctionnement du webinaire

L'organisme de formation digitale, spécialiste du SPOC

Gestion du temps

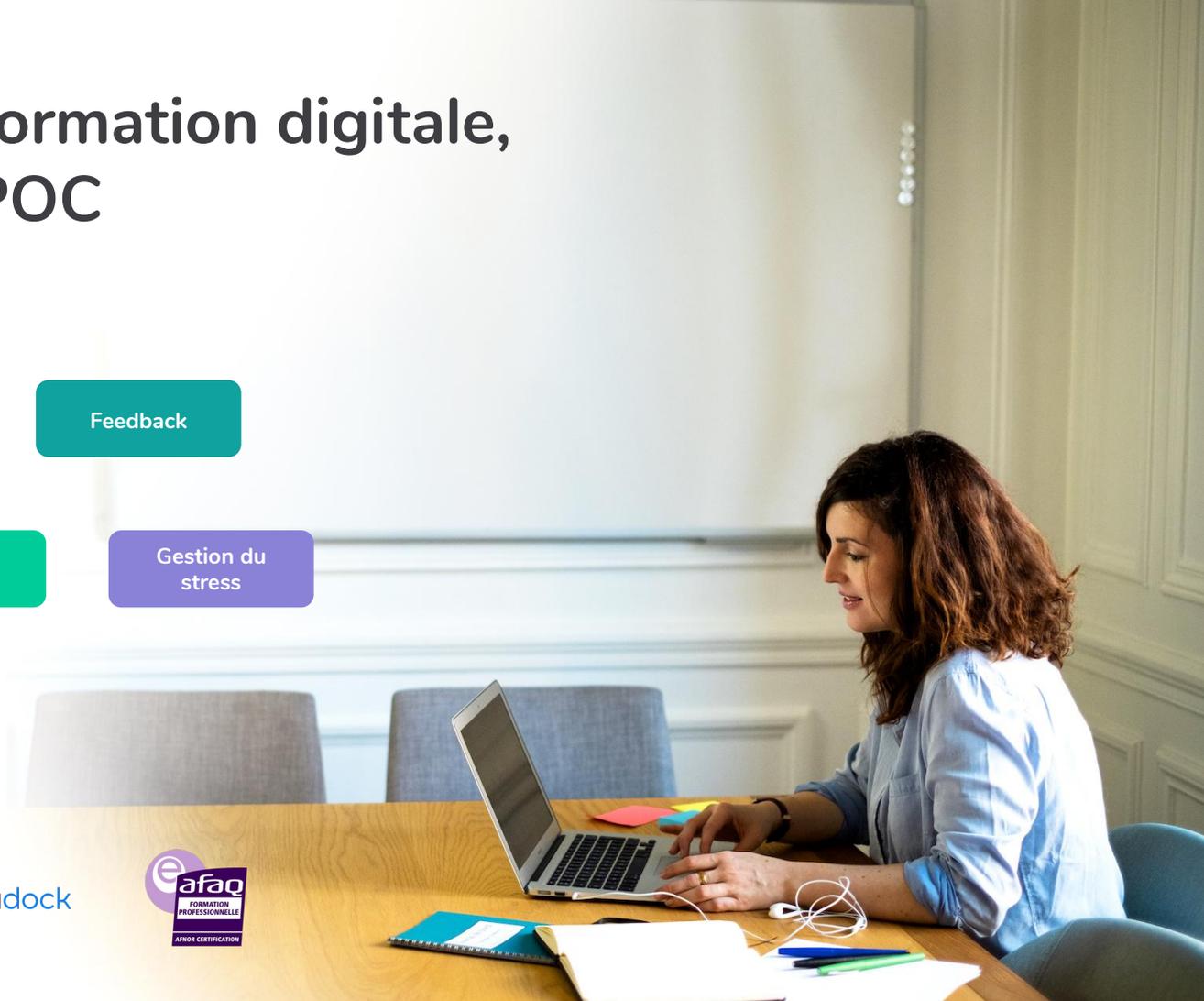
Design Thinking

Feedback

Confiance en soi

Gestion de
projet

Gestion du
stress



6 Qu'est-ce qu'un feedback ?



BONUS

- ARTICLE
Caractéristiques et fonctions des feedback dans les apprentissages
- ARTICLE
Les origines du feedback

TÉLÉCHARGEMENTS

- Qu'est-ce qu'un feedback ?



Notre accompagnement FNE

- Événements & informations
- Accompagnement des services formation



plus de
300
clients



Etam



Plan

1. Contexte et champ d'application
2. La procédure à suivre
3. Montants et détails de l'aide financière
4. Les questions pratiques



1. Contexte et champ d'application



A woman with curly grey hair, wearing glasses and a dark green blazer over a light-colored shirt, is speaking. She is seated on a light-colored sofa. The background is a blurred indoor setting with warm lighting.

Aucun surcoût pour l'entreprise

“Former plutôt que licencier”

Préparer la reprise



Quelques chiffres

- Plus de 732 000 entreprises concernées
- Plus de 8 millions de salariés concernés
- FNE (Fonds national de l'emploi) : 500 millions d'euros

*L'activité partielle, et plus largement les diminutions d'activité, peuvent être mises au service **du développement des compétences***





Qui est concerné ?

- Les **entreprises**
 - Toutes les entreprises en activité partielle, quelle que soit leur taille
 - Peu importe le niveau d'activité partielle
- Les **salariés**
 - Tous les salariés placés en activité partielle (CDI, CDD)
 - Sauf les alternants et les stagiaires





Formations concernées

**Formations
à distance**





Formations concernées

**Actions de
formation**





Formations concernées

**Actions de
formation**

**Bilan de
compétences**





Formations concernées

**Actions de
formation**

**Bilan de
compétences**

VAE





Formations concernées

**Actions de
formation**

**Bilan de
compétences**

VAE

***Peu importe la durée et la modalité pédagogique
Concerne aussi les formations de tuteur & maître d'apprentissage***





Formations concernées

Actions de formation

Bilan de compétences

VAE

*Peu importe la durée et la modalité pédagogique
Concerne aussi les formations de tuteur & maître d'apprentissage*

**✗ Formations obligatoires
(sécurité)**

✗ CPF

✗ Elearning non tutoré



“Ce périmètre très large devrait vous permettre de répondre positivement à la grande majorité des projets qui vous seront présentés.”





Période et durée 1/2

- Si toutes les durées de formation sont envisageables, la durée de la formation **ne peut excéder celle de l'activité partielle**
- La formation doit obligatoirement avoir lieu **pendant les heures indemnisées au titre de l'activité partielle**





Période et durée 2/2

- Si la formation se déroule pendant le **temps de travail**, l'aide s'interrompt
- Si l'activité partielle se termine **avant la fin de la formation**, l'aide devrait être ajustée au prorata de l'avancement dans la formation



2. La procédure à suivre





La procédure

- **Votre “plan de formation”**
 - Quelles formations, pour qui, quand et à quel prix ?
 - Recueillir l’accord écrit des salariés (quid en cas de refus ?)
 - Recueillir les devis des OF
- **Demande de subvention**
 - En ligne (par email) à votre Direccte
 - Joindre le plan et les devis





La procédure

- **Réception d'une convention**
 - Avec le montant de la prise en charge
 - 50 % de ce montant versé à l'entreprise
- **Fin des formations**
 - Envoi du bilan à la Direccte (attestations)
 - Deuxième partie de la prise en charge (jusqu'à 50%)





La procédure : le “plan de formation”

NOMBRE DE SALARIES PLACES EN ACTIVITE PARTIELLE A FORMER : _____

NOMBRE TOTAL D’HEURES DE FORMATION PREVUES : _____

MONTANT TOTAL DE LA PROPOSITION FINANCIERE DU PRESTATAIRE (TTC) :

SUBVENTION SOLLICITEE AU TITRE DU FNE-FORMATION : _____ €

DESCRIPTIF DES ACTIONS DE FORMATION PREVUES [*contexte, calendrier, objet de la formation, objectifs de montée en compétences, actions prévues ; joindre la proposition financière de l’organisme de formation*] :





La procédure : aspects pragmatiques

1. **Regroupez vos demandes** pour éviter de multiplier les demandes de subvention
2. Les **délais** de réponses ne sont pas encore connus, donc il est préférable d'anticiper
3. Vous pouvez intégrer des formations **pré-payées** (et déjà payées)
4. La formation ne doit pas avoir commencé avant l'accord, mais **la session peut avoir démarré**
5. L'organisme de formation doit être sur **Datadock**



3. Montants et détails de l'aide financière





Aucun impact sur le salaire

70% du brut soit 84% du net

Hors SMIC et apprentis

Plafond de 4,5 SMIC





Aucun impact sur le salaire

70% du brut soit 84% du net

*Hors SMIC et apprentis
Plafond de 4,5 SMIC*

~~100% du brut/net~~

L'entreprise prenait en charge les 30% supplémentaires

*L'employeur peut **à son initiative** verser un complément de rémunération
s'il le souhaite, ce complément aura alors le même régime fiscal et social
que l'indemnité légale*





Volet financier

Pas de plafond

1500€ TTC en moyenne
par salarié (sinon
instruction plus poussée)





Volet financier

Pas de plafond

1500€ TTC en moyenne
par salarié (sinon
instruction plus poussée)

L'entreprise avance
les frais

**Sauf à négocier
cela avec l'OF ?**





Volet financier

Pas de plafond

1500€ TTC en moyenne
par salarié (sinon
instruction plus poussée)

L'entreprise avance
les frais

**Sauf à négocier
cela avec l'OF ?**

Remboursement :

- 50% dès l'acceptation
- 50% à la fin de la formation





Volet financier



- Les OPCO gardent leur rôle de financeur
- Obligation de former tous les 6 ans / Sanction de 3000 €



4. Les questions pratiques



Et le CPF ? (voir annexes)



- Il est préconisé de **ne pas mélanger les deux dispositifs** ;
- Mais il est possible d'imaginer la mobilisation du CPF après l'activité partielle, par exemple pour obtenir un certificat complet ;
- Et il reste pertinent de faire du **CPF co-construit** dans cette période : temps de travail, présélection des offres, abondements. **Surtout pour les demandes individuelles.**





Ce qu'il faut anticiper

- Votre **“plan de formation”** : quelles formations et pour qui ?
- La **capacité technique** de vos salariés à se former depuis chez eux
- La **capacité des organismes de formation** à assurer ces formations
- **Preuves** de la formation



Merci !

Retrouvez-nous sur www.unow.fr

Et sur l'appli CPF ;-)

 pierre@unow.fr

 [@pmonclos](https://twitter.com/pmonclos)